



Ottawa, Canada

Volume 7, N° 24
(Hebdomadaire)

le 13 juin 1979

Message du premier ministre du Canada à la réunion du Conseil de l'OTAN . . . 1

Bourses d'étude de l'OMS 3

M. Edward Schreyer sous les glaces du pôle Nord à Lorex 3

Quelques conseils pour les heureux gagnants de Loto Canada 3

Mgr Carter devient cardinal 3

Océanographes chinois au Canada . . . 3

La Colombie-Britannique serait-elle le royaume des dieux? 4

La République fédérale d'Allemagne intéressée par les simulateurs de vol canadiens 4

Une loi soviétique pourrait avoir des répercussions au Canada 5

La délinquance juvénile au Canada . . . 5

Bon départ de l'économie canadienne en 1979 5

Colombie-Britannique: la publicité maintenant à la portée des avocats . . . 6

Prix de poésie et de prose décernés à des élèves de l'Ontario 6

Baies à triple vitrage trempé 6

Un chercheur assiste à la naissance de castors dans leur hutte 6

La chronique des arts 7

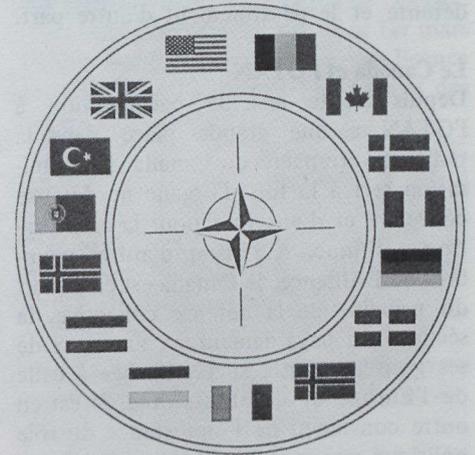
Nouvelles brèves 8

Message du premier ministre du Canada à la réunion du Conseil de l'OTAN

Lors de la réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord (La Haye, 30-31 mai), le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. A.E. Gotlieb, a transmis au secrétaire général, M. Joseph Luns, un message du premier ministre du Canada, M. Joe Clark.

M. Clark répondait au message de félicitations que lui avait adressé M. Luns à l'occasion de sa récente élection. Remerciant d'abord M. Luns de ses bons vœux, le premier ministre s'est dit particulièrement sensible à l'importance que M. Luns accorde à la contribution du Canada à l'Alliance. Le message de M. Clark poursuivait ainsi:

"Depuis plus de 30 ans maintenant, l'OTAN constitue pour le Canada et ses alliés le rempart qui a su préserver la paix et je n'hésite pas à affirmer que la grande majorité des Canadiens appuient résolument le principe qui sous-tend notre Alliance, à savoir, l'indivisibilité de la défense de l'Europe et de l'Amérique du Nord. J'ai personnellement déclaré que je considérais l'OTAN, non seulement comme la première ligne de défense du Canada, mais également comme l'infrastructure diplomatique fondamentale où doivent s'inscrire les consultations et la coopération au sein de l'alliance occidentale. Je puis vous assurer que c'est cette conception qui inspirera mes collègues et moi-même au moment où nous nous apprêtons à occuper nos fonctions à la tête du gouvernement canadien".



structure diplomatique fondamentale où doivent s'inscrire les consultations et la coopération au sein de l'alliance occidentale. Je puis vous assurer que c'est cette conception qui inspirera mes collègues et moi-même au moment où nous nous apprêtons à occuper nos fonctions à la tête du gouvernement canadien".

Ordre du jour de la réunion

La réunion du mois dernier, s'inscrivait dans le prolongement des sommets des



Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), dans les environs de Mons (Belgique).

C'était cette semaine...

Le 11 juin 1638 l'on rapportait pour la première fois un tremblement de terre au Canada.

printemps de 1977 et de 1978 où ont été lancés une étude sur les relations Est-Ouest et le Programme de défense à long terme. Étant donné la signature prochaine des accords SALT II, l'attention des participants s'est surtout portée sur la poursuite de la double stratégie de dissuasion et de détente adoptée par l'Alliance. L'ordre du jour incluait aussi les incidences qu'ont les armements nucléaires sur la sécurité de l'Occident, y compris l'équilibre entre la dissuasion et la défense d'une part, et la détente et le désarmement d'autre part.

Le Canada et l'OTAN

Depuis trente ans, la participation à l'OTAN a une grande place dans la politique étrangère du Canada. L'Organisation sert à la fois d'organe de défense collective et d'encontre pour la consultation politique. À l'instar d'autres membres de l'Alliance, le Canada est en faveur du principe de la défense collective, la sécurité du pays demeurant aux yeux de ses gouvernements successifs liée à celle de l'Europe et des États-Unis. Il est en outre convaincu de l'importance du rôle politique que joue l'OTAN en cherchant, par la négociation, la conciliation et le règlement des différends, à réduire et, par conséquent, à éliminer les facteurs pouvant engendrer des conflits entre l'Est et l'Ouest. En plus de participer à l'effort de sécurité collective de l'Alliance, le Canada s'est de plus en plus intéressé aux mécanismes de consultation Est-Ouest tels que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), les pourparlers américano-soviétiques sur la limitation

des armements stratégiques (SALT) et les négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées de forces (MBFR).

Le gouvernement canadien est engagé totalement vis-à-vis de l'Alliance et, en dépit de contraintes budgétaires, maintient un important programme d'investissements visant l'acquisition de nouveaux équipements destinés aux Forces canadiennes. En 1978, à l'instar de la plupart de ses partenaires de l'OTAN, le Canada a signé des accords prévoyant l'acquisition et l'exploitation d'un système aéroporté de détection lointaine et de contrôle. De plus, l'on fait actuellement une sélection en vue du choix de nouveaux avions de combat et l'on poursuit la mise au point des plans pour l'acquisition de six nouvelles frégates de patrouille à l'intention des Forces canadiennes. Le premier char de combat *Leopard I* a été livré en 1978, et le premier avion patrouilleur à long rayon d'action *Aurora 18 CP-140* arrivera au début de 1980.

Les membres de l'Alliance connaissent toujours une inflation galopante et d'autres problèmes économiques. Il faut cependant maintenir une capacité de défense suffisante même si certains alliés font face à de sérieuses difficultés économiques. Les membres de l'Alliance, dont le Canada, continuent d'accroître la spécialisation au niveau de la conception, de la production et de l'acquisition du matériel militaire afin d'éviter un coûteux dédoublement de leurs efforts.

La participation à l'OTAN est un

(suite à la page 8)

Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT)

Les États-Unis et l'Union soviétique cherchent depuis environ dix ans à conclure un accord mettant fin à la course aux armes stratégiques, et ils ont entamé le processus de réduction de leurs arsenaux nucléaires. En 1972, les deux superpuissances ont signé leur premier accord sur la limitation des armes nucléaires stratégiques (SALT I). En 1974, à Vladivostok, elles sont parvenues à une entente sur les grandes lignes d'un deuxième accord plus décisif (SALT II). Les États-Unis ont présenté de nouvelles propositions en 1977 et 1978, et Washington a annoncé le 9 mai 1979 qu'on en était venu à un accord de principe sur toutes les questions de fond non encore réglées. Le traité SALT II devrait être signé à Vienne le 15 juin 1979.

L'objectif le plus pressant en matière de contrôle des armements est la conclusion d'un accord sur la limitation des armes nucléaires stratégiques. Il est vital pour les relations Est-Ouest ainsi que pour la paix et la sécurité mondiales que les deux superpuissances s'entendent pour limiter le stockage et le perfectionnement des armes nucléaires stratégiques. On parviendra ainsi à préserver et favoriser la stabilité de l'équilibre stratégique et, partant, à réduire les risques de guerre.

À l'OTAN, comme par le biais de voies bilatérales, le Canada a pu faire part de son ferme désir de voir les parties s'entendre rapidement sur des mesures permettant de stopper la course aux armements nucléaires, et même de faire marche arrière.

L'amiral Falls nommé à l'OTAN

Le Comité des plans de défense de l'OTAN a nommé le chef de l'état-major des Forces canadiennes, l'amiral Robert H. Falls, président du Comité militaire de l'OTAN.

L'amiral Falls, qui succède au général norvégien Zeiner Gunderson, prendra ses fonctions en 1980 à Bruxelles.



L'amiral Robert H. Falls

Le Comité militaire est la plus haute autorité militaire de l'OTAN. Il est constitué par les chefs d'état-major de chacun des pays membres qui fournissent des forces à la structure militaire de l'Organisation.

En tant que président du Comité, l'amiral Falls en présidera les réunions et en dirigera les travaux quotidiens. Il agira aussi comme conseiller militaire principal du secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns. Son mandat est de deux ans mais peut être prolongé.

L'amiral Falls, chef d'état-major de la Défense du Canada depuis septembre 1977, compte 37 ans de service dans les Forces canadiennes; né en 1924 à Welland (Ontario), il s'engagea en 1942 comme pilote dans l'Aviation royale canadienne. Plus tard, il fut muté dans la Marine royale canadienne et il eut plusieurs affectations dans l'aéronavale et le commandement maritime, y compris une période de service en tant que commandant du porte-avions *Bonaventure*.

C'est la première fois qu'un Canadien est nommé au poste de président du Comité militaire.

Bourses d'étude de l'OMS

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a annoncé le 25 mai, au nom de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'ouverture d'un concours annuel pour l'octroi de bourses à des citoyens canadiens désirant étudier à l'étranger pendant deux ou trois mois.

Tout Canadien travaillant dans le domaine de la santé (le service des soins ou l'enseignement) est admissible à ce concours de l'OMS. En sont exclues, les personnes faisant de la recherche pure, les étudiants universitaires, diplômés ou non, et les personnes de plus de 55 ans.

Un comité de sélection évaluera les candidats selon leur éducation, leur expérience, leur champ d'activité, le sujet d'étude proposé et l'usage qu'ils entendent faire des connaissances acquises. La décision finale relève de l'OMS.

Les candidats doivent soumettre leur demande avant le 31 août 1979. Pour obtenir les formulaires de demande, prière de s'adresser à: Bourses OMS, Affaires intergouvernementales et internationales, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, immeuble Brooke Claxton, parc Tunney, Ottawa, Ontario, K1A 0K9 Canada.

M. Edward Schreyer sous les glaces du pôle Nord à Lorex*

Le gouverneur général, M. Schreyer, a revêtu une combinaison de plongée pour explorer pendant quelques minutes le dessous des glaces polaires à quelque 50 km du pôle Nord géographique.

M. Schreyer a effectué trois plongées sous les glaces, alors qu'il visitait cet avant-poste scientifique canadien en compagnie du commissaire aux Territoires-du-Nord-Ouest, M. John Parker.

Le gouverneur général était accompagné d'un homme-grenouille professionnel au cours de ses plongées.

A Lorex, la température de l'eau était à peine plus élevée que le point de congélation.

A sa première tentative, M. Schreyer a refait surface immédiatement. L'eau glaciale l'empêchait de bien ajuster l'embouchure de son masque à oxygène.

Il a affirmé avoir avalé de l'eau de mer, ce qui ne l'a pas empêché de plonger deux nouvelles fois.

* Voir *Hebdo Canada* du 11 avril 1979.

Quelques conseils pour les heureux gagnants de Loto Canada

Loto Canada a publié récemment une brochure à l'intention des gagnants de gros lots.

Cette publication contient des conseils financiers et juridiques qui aident les personnes concernées à faire face à leur nouvelle situation financière. Elle les aide aussi à poser des questions plus pertinentes et à mieux comprendre les interventions des spécialistes lors de la consultation gratuite qui leur est offerte par Loto Canada.

Les données contenues dans la brochure sont tirées d'une enquête sociologique (menée auprès de 93 gagnants de Loto Canada) sur l'effet que peuvent produire de tels gains et d'une étude des lois fédérales et provinciales sur les dons, successions, investissements, etc.

Océanographes chinois au Canada

Une délégation de sept océanographes de la République populaire de Chine est arrivée au Canada le 5 mai. Elle a été accueillie à son arrivée par M. G.N. Ewing, sous-ministre adjoint (Sciences océaniques et aquatiques) au ministère des Pêches et des Océans.

Le chef de la délégation est M. Chai Chen-Jui, directeur du département de science et de technologie du Bureau d'océanographie de Chine.

Durant leur visite de 28 jours, les membres de la délégation ont visité les divers établissements fédéraux de sciences

Mgr Carter devient cardinal

L'archevêque de Toronto, Mgr Emmett Carter, est l'un des quinze cardinaux nommés récemment par le pape.

Mgr Carter est le quatrième cardinal canadien, les trois autres étant Mgr George Flahiff, archevêque de Winnipeg (Manitoba), Mgr Paul-Émile Léger, ancien archevêque de Montréal oeuvrant en Afrique auprès des lépreux, et Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

Le nouveau cardinal est né le 1er mars 1912 à Montréal, où il a passé une licence de théologie. Il a publié des livres et des articles de pédagogie.

Ordonné prêtre en 1937, il a été nommé inspecteur ecclésiastique et a fondé la St. Joseph Teachers School de Montréal, pour la formation des professeurs, puis l'Institut Thomas More, pour l'instruction des adultes.

marines, ainsi que des universités et des entreprises privées.

Les visiteurs chinois ont assisté à certaines séances de la Conférence internationale sur les techniques hydrographiques, tenue à Ottawa du 14 au 18 mai. Ils se sont également rendus à Gravenhurst (Ontario), lieu de naissance de Dr Norman Bethune, médecin canadien dont la Chine vénère hautement la mémoire.

Après avoir assisté aux séances du treizième congrès de la Société canadienne de météorologie et d'océanographie, à l'Université de Victoria, le groupe s'est embarqué pour la Chine, à Vancouver le 2 juin.



Cinq des océanographes chinois en visite au Canada.

La Colombie-Britannique serait-elle le royaume des dieux?

Un chimiste, expert en art indien à ses heures, déclare qu'Erich von Daniken avait peut-être raison de prétendre que les dieux des civilisations disparues étaient en fait des visiteurs d'autres planètes.

Selon M. Richard Bradshaw, des preuves appuient cette théorie, preuves dont l'auteur suisse du livre fort contesté *Présence des extraterrestres* ne soupçonnait pas lui-même l'existence.

"Pour illustrer ses livres de peintures et de sculptures de créatures qui semblaient venir d'autres planètes, von Daniken a limité ses recherches à la région de la Méditerranée et à des îles éloignées, mais il aurait dû chercher en Colombie-Britannique", affirme M. Bradshaw car, ajoute-t-il, "il existe dans une petite région de Colombie-Britannique plus de preuves à l'appui de ses théories que ses

nombreux voyages à travers l'Europe ne lui ont jamais permis d'en rassembler".

Dans son livre, M. von Daniken tente de "prouver" que des peintures rupestres, des sculptures et des monuments qu'on avait toujours considérés comme des ouvrages d'art indigène et des représentations d'idoles ou d'anciens dieux, sont en fait des reproductions assez fidèles de cosmonautes casqués.

"Nombre de dessins primitifs trouvés par von Daniken au Sahara, en Italie et en Syrie, et qu'il prétend être des illustrations de créatures d'autres planètes, sont reproduits presque exactement sur d'anciens pictogrammes (peintures rupestres) trouvés dans diverses régions de la Colombie-Britannique.

"L'exemple le plus frappant est celui d'un dessin de 5,4 m de haut représentant

la silhouette estompée d'un personnage à un seul oeil; von Daniken l'a découvert sur un rocher de la région du Sahara et il croit qu'il s'agit de la représentation d'un cosmonaute.

"Mais on trouve une silhouette identique, aussi sur un rocher, dans les environs de Seton Creek, à 560 km au nord de Vancouver; tout comme le personnage trouvé au Sahara, celui-ci porte une tunique d'une seule pièce, une antenne-radio et un casque sphérique muni d'une visière."

M. Bradshaw en conclut donc que si les anciens dieux des civilisations européennes et équatoriales étaient, comme l'auteur suisse le prétend, des visiteurs d'autres planètes, ces "dieux" sont aussi venus en Colombie-Britannique.

Von Daniken avait déclenché une controverse internationale avec la publication, il y a quelques années, de *Présence des extraterrestres*.

La République fédérale d'Allemagne intéressée par les simulateurs de vol canadiens

La société CAE Electronics Ltd. de Toronto a obtenu de la Corporation commerciale canadienne un contrat d'une valeur approximative de \$32 millions afin de mettre au point et de fabriquer cinq simulateurs de vol pour le chasseur polyvalent *Tornado*; ces simulateurs sont destinés à l'Armée de l'air et à la Marine de l'Allemagne de l'Ouest. En

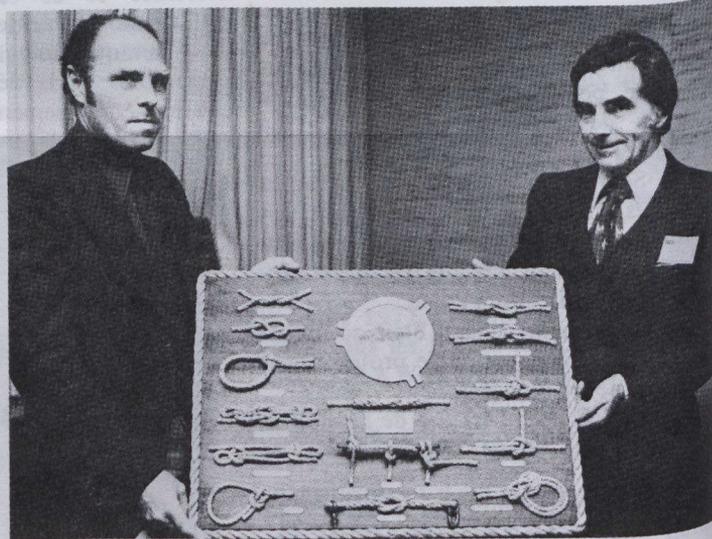
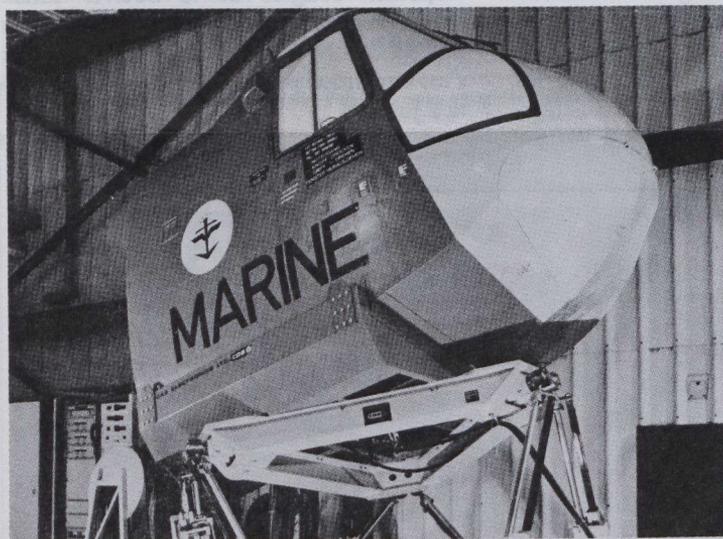
dollars, il s'agit là du contrat le plus important adjugé jusqu'à présent à CAE Electronics.

La Corporation commerciale canadienne, avec laquelle la Société a signé le contrat, fait fonction de premier entrepreneur pour la République fédérale d'Allemagne.

CAE Electronics a mis au point un

modèle de simulateur *Tornado* pour l'Allemagne de l'Ouest, lequel restera dans ses ateliers jusqu'à ce que les cinq simulateurs soient livrés.

Filiale de CAE Industries Ltd., CAE Electronics Ltd. est l'une des plus grandes productrices de simulateurs de vols militaires et commerciaux pour beaucoup de forces armées et de lignes aériennes.



La livraison du produit au client s'est effectuée, récemment, d'une manière bien spéciale quand M. Cyril Brayne, du ministère des Approvisionnements et Services (à droite) a participé, à l'atelier même, à la cérémonie de remise d'un simulateur de vol d'hélicoptère Sea King (à gauche), produit par CAE Electronics Ltd. pour le compte de la Corporation commerciale canadienne (CCC) et de son client la Marine d'Allemagne de l'Ouest. La CCC a offert aux Allemands un livre sur l'histoire du Canada et ces derniers ont remis aux Canadiens un tableau illustrant différents noeuds et leurs noms allemands. Le colonel Guenter Albrecht de la Marine d'Allemagne de l'Ouest tient ici le tableau avec M. Brayne.

Une loi soviétique pourrait avoir des répercussions au Canada

Une nouvelle loi soviétique sur la citoyenneté, qui doit prendre effet le 1er juillet prochain, confèrera à un grand nombre de Canadiens la citoyenneté soviétique.

Cependant l'ambassade soviétique, à Ottawa, et les autorités concernées à Moscou ont donné l'assurance que la nouvelle loi est essentiellement une codification d'anciennes lois et d'anciens règlements et qu'elle ne changera rien en pratique.

L'accord consulaire conclu le 14 juillet 1967 reste en vigueur. Aux termes de cet accord, un citoyen canadien qui voyage en URSS avec un passeport muni d'un visa soviétique ne se verra pas refuser la permission de quitter le territoire soviétique sous prétexte que la question de sa citoyenneté est interprétée différemment par les gouvernements canadien et soviétique.

Comme le gouvernement soviétique reconnaît la nationalité de ses nationaux vivant à l'étranger et juge que cette dernière est transmise par filiation, que les enfants soient nés ou non en URSS, l'on recommande aux Canadiens désirant plus de renseignements sur ce sujet de s'adresser à une ambassade soviétique.

La délinquance juvénile au Canada

Selon Statistique Canada, en 1977, 44 191 jeunes ont comparu devant les tribunaux, ce qui représente une diminution de 7,7 p.c. par rapport à 1976.

Ces jeunes ont été accusés de 93 812 délits, dont 69 282 ont mené à une condamnation.

Plusieurs des accusations ont été levées ou reportées sans plus. De celles qui ont entraîné des décisions de la part des tribunaux, 34,7 p.c. ont conduit à des sentences suspendues, 25,1 p.c. à des amendes ou à des recommandations de remboursement; dans 7,2 p.c. des cas, les jeunes ont été envoyés dans des centres de réhabilitation.

Cependant, Statistique Canada indique que les crimes avec violence, incluant les assauts sexuels et les vols sont passés de 3 337 en 1976 à 3 437 en 1977.

Les accusations relatives aux drogues ont diminué de 5,3 p.c. et sont passées à 2 287.

(D'après *Le Droit*, 24 mai 1979).

Bon départ de l'économie canadienne en 1979

Si l'on en croit les premières statistiques de 1979, l'économie canadienne a pris un assez bon départ.

Par exemple, l'emploi a progressé au taux annuel de 4,5 p.c. en mars et, pour l'ensemble du premier trimestre, le gain a atteint le chiffre remarquable de 5,8 p.c. Il s'ensuit que le taux de l'emploi (pourcentage de la population en âge de travailler qui possède un emploi) a atteint des niveaux record, soit 66 p.c. en mars. Toutefois, une expansion tout aussi rapide de la population active est venue compenser la croissance de l'emploi de sorte que le taux de chômage, en mars, est resté sans changement soit à 7,9 p.c.

Le volume des ventes au détail a progressé au taux annuel de 46 p.c. en février après de solides gains les deux mois précédents. Il se pourrait que ce chiffre soit considérablement révisé à la baisse mais, même en tenant compte de cette révision, il semble que ce secteur ait été très ferme au début de l'année.

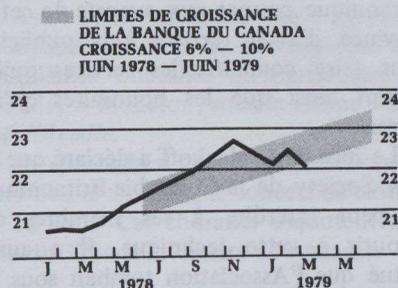
La production industrielle est également active. Elle a progressé en janvier au taux annuel de 8 p.c. après un très fort gain annuel de 26 p.c. en décembre. Cette fermeté provient surtout du secteur des industries manufacturières qui, incidemment, est également la principale source de la très forte progression de l'emploi.

Après avoir atteint son point le plus bas depuis quatre ans en février, le nombre de logements mis en chantier est remonté à 198 800 unités en mars. Pour le premier trimestre, le taux annuel est de 206 400 unités, soit une baisse de 30 p.c. par rapport à la même période l'an passé. C'est dans le secteur des logements multifamiliaux que la baisse a été la plus forte, les mises en chantier ayant baissé de 50 p.c.

D'un autre côté, les résultats du commerce extérieur ont été moins bons en février où l'excédent de la balance commerciale des marchandises n'a été que de \$146 millions, contre \$352 millions (révisés) en janvier. Les exportations ont baissé de 8 p.c. par rapport à janvier et les importations de 4 p.c. Toutefois, les perspectives à long terme du commerce extérieur semblent meilleures à la suite de la conclusion du nouvel Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) entre les principaux pays, un accord qui entraînera une réduction de près de 40 p.c. des droits de douane sur

M1* tombe au-dessous de ses limites de croissance

(\$ MILLIARDS)
ECHELLE PROG.



*M1: Monnaie en circulation et dépôts à vue dans les banques à charte

les produits industriels pendant les huit prochaines années.

L'inflation demeure très préoccupante car les pressions à la hausse continuent d'être extrêmement fortes. En mars, l'indice des prix à la consommation a progressé au taux annuel désaisonnalisé de 16,6 p.c. ce qui représente la plus forte augmentation mensuelle au Canada depuis l'inflation galopante de 1974. Dans le secteur de l'alimentation, les prix ont augmenté au taux annuel effarant de 36,1 p.c. Cependant, cette fois, les produits alimentaires n'étaient pas les seuls coupables. Les composants de l'indice autres que les produits alimentaires ont progressé au taux de 11,4 p.c. en mars, taux très supérieur aux 6-7 p.c. enregistrés habituellement.

Dans le secteur financier, les agrégats monétaires ont ressenti les effets d'une période prolongée de taux d'intérêt élevé. Comme le montre le graphique, la masse monétaire à définition étroite (M1), après avoir augmenté lors d'une aberration d'un mois en février, a baissé si brusquement en mars (22,9 p.c. annuel) que M1 est passé au-dessous du plancher de ses limites de croissance. Ce fait, ainsi que la fermeté actuelle du dollar canadien (il est remonté de 4¢ lors des deux derniers mois) feraient normalement penser que les taux d'intérêt vont baisser. Toutefois, devant le taux élevé d'inflation et les doutes qui demeurent quant à la persistance de la hausse récente du dollar, les autorités hésiteront peut-être à encourager un changement à ce stade, surtout si l'on tient compte du fait que la demande de prêts demeure forte. Malgré les taux d'intérêt élevés, les prêts ont augmenté au taux annuel de 21,3 p.c. en mars.

La Revue des affaires, Banque de Montréal, mai 1979.

Colombie-Britannique: la publicité maintenant à la portée des avocats

Une décision rendue en avril dernier par la Cour suprême de la Colombie-Britannique permet aux avocats de cette province d'avoir recours à la publicité pour faire connaître les services qu'ils offrent ainsi que les honoraires qu'ils exigent.

Le juge A.A. Mackoff a déclaré que la Law Society de la Colombie-Britannique ne peut interdire à ses membres de recourir à cette technique. Il a aussi statué que l'Association tombait sous la juridiction fédérale de la Loi sur les coalitions, ouvrant ainsi la voie à une investigation possible de la part d'enquêteurs sur les coalitions.

Il a cependant ajouté qu'il était du devoir de l'Association de s'assurer que la publicité envisagée respecte le code de conduite de l'Association.

Cette décision permet à un avocat de Vancouver-Nord, M. Don Jabour, d'intenter une poursuite en dommages-intérêts contre l'Association. M. Jabour a été exclu de l'Association l'an dernier après avoir été reconnu coupable de conduite inconvenante par un tribunal pour avoir eu recours à la publicité.

Prix de poésie et de prose décernés à des élèves de l'Ontario

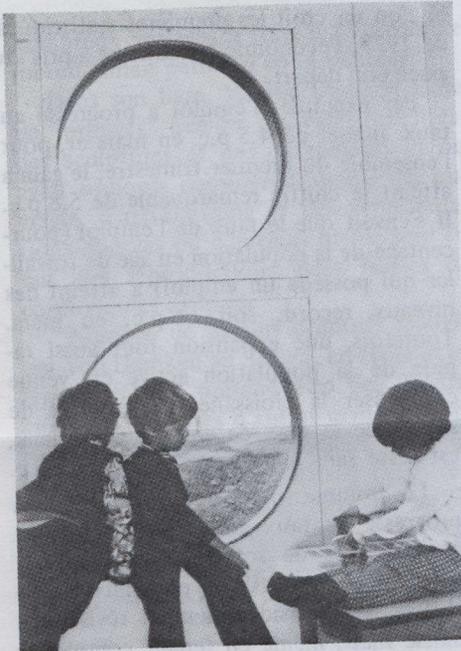
Le Festival de la culture franco-ontarienne est un concours annuel de poésie et de prose s'adressant aux 30 000 élèves francophones des écoles secondaires de l'Ontario.

Cette année, le premier prix de poésie pour les étudiants des neuvième et dixième années a été attribué à Gilles Comtois (école secondaire de Kirkland Lake). La gagnante du groupe "onzième-treizième années" est Jeanne Sirois (école secondaire Champlain d'Ottawa).

Dans la catégorie prose, le premier prix est allé à Michelle Sauriol (école secondaire franco-jeunesse de Sudbury) pour le groupe "neuvième-dixième années", et à Marie-France Houle (école secondaire Garneau d'Orléans) pour le groupe "onzième-treizième années".

Ces étudiants recevront des prix de \$150. Les gagnants du deuxième et du troisième prix de chaque discipline et de chaque catégorie recevront respectivement \$100 et \$50.

Baies à triple vitrage trempé



Les baies à triple vitrage du Centre communautaire de Nanasivik assurent une économie d'énergie en éliminant la givre, les coulisses d'eau et les courants d'air descendants.

Les édifices du nouveau centre-ville de Nanasivik, ville de la région polaire située dans l'île de Baffin, possèdent des baies à triple vitrage trempé permettant une économie appréciable d'énergie.

En effet, le gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest et la direction de la Nanasivik Mines Limited ont décidé de doter les édifices abritant les services administratifs, municipaux et communautaires de Nanasivik, de baies à triple vitrage trempé, fabriquées par la Pittsburgh Industries Twindow.

Ce genre de baie, au design bien particulier, empêche la déperdition de la chaleur jusqu'à un taux de 72 p.c. supérieur à celui d'une fenêtre à simple vitrage. De plus, comme le vitrage intérieur de la baie conserve toujours un certain degré de chaleur, il ne peut ni givrer ni s'embuer, même par des températures de -40° C, et l'on élimine ainsi les coulisses d'eau et les courants d'air descendants.

Dans les régions polaires, la neige, aussi fine que de la poudre, s'infiltré dans la moindre fissure, mais comme ces baies à triple vitrage trempé sont garnies de châssis étanches n'ayant aucun angle, la poudrière ne peut s'infiltrer.

L'ensemble des édifices comprend

deux bâtiments. Le premier abrite les bureaux de la Gendarmerie royale du Canada, les services d'incendie, la clinique de santé, un atelier d'entretien, les bureaux municipaux et la coopérative. Le deuxième, relié au premier par un passage couvert, comprend le centre récréatif, le gymnase, les vestiaires, les bains sauna, la piscine, la salle de gymnastique, la salle commune, l'école et d'autres services communaires.

Les usines PIT de la Canadian Pittsburgh Industries sont situées à London (Ontario), Montréal et Moose Jaw (Saskatchewan).

Un chercheur assiste à la naissance de castors dans leur hutte

Une première a eu lieu récemment dans le domaine de la zoologie. Un chercheur de l'Université Laval de Québec a pu assister deux fois à la naissance de castors dans la hutte même de ces animaux.

Grâce à beaucoup de patience et après de longues heures d'observation, blottie dans une cache lui permettant d'observer l'intérieur de la hutte, Mme Patenaude-Pilot a remarqué que, contrairement à ce que l'on croyait jusques-là, la femelle ne fait pas maison nette lors de la mise bas. Dans un cas, elle a vu le mâle et un castor d'un an y assister.

La mise bas s'accompagnait de plaintes et de gémissements, et pendant les heures qui suivirent les trois adultes formèrent une muraille autour des petits.

Ces derniers ont l'air de "castors miniatures", souligne Mme Patenaude-Pilot qui en a vu nager dès le premier jour. En cas de danger, la mère transporte son bébé sur le dos.

La colonie entière nettoie les lieux. Le mâle apporte les bois et la nourriture à l'intérieur de la hutte.

En plus d'un grand nombre d'observations éthologiques, Mme Patenaude-Pilot a pris des photos et, à l'aide d'une caméra de télévision, elle a filmé cette première dans l'histoire de la zoologie.

A la suite d'une entente passée entre les universités québécoises et certains établissements californiens, les étudiants du Québec pourront suivre les cours des différents programmes offerts par les universités californiennes participantes, à l'exception cependant de l'architecture, de la physiothérapie et des sciences infirmières.

La chronique des arts

La légende du lac des fées, ballet sur une musique électro-acoustique

Une jeune princesse indienne est aimée et amoureuse de deux vaillants guerriers, mais elle ne sait lequel choisir. Ils partent à la guerre et sont tués. Désespérée par la mort de ses deux prétendants, la jolie princesse se suicide. Maudite, parce qu'elle n'a pu répondre à l'amour de l'un des deux prétendants, elle est condamnée à vivre toute l'éternité en présence des esprits de ses amoureux, mais sans pouvoir communiquer avec eux. C'est pourquoi l'on peut voir, la nuit, au fond du lac des fées, l'esprit de la belle indienne qui essaie de rejoindre ses anciens amoureux.

De cette légende indienne, un jeune compositeur de 33 ans, M. Marius Tremblay, a fait un ballet en utilisant une nouvelle technique musicale: la musique électro-acoustique. Un ensemble de musique concrète, de sons électroniques et de musique traditionnelle donne à l'oeuvre un réalisme saisissant. "J'ai tenté de traduire les émotions de l'environnement sonore du drame et, de ce fait, de raconter le drame. La matière essentielle était le son réel auquel, au moyen d'instruments électroniques, de montages, j'ai donné une dimension émotive", explique M. Tremblay.

Malgré un nom quelque peu austère, la musique électro-acoustique est avant tout "émotion". Son défi est de traduire des émotions et des événements du passé avec un langage de l'avenir.

Notes sur le compositeur

Originaire de Chicoutimi (Québec), Marius Tremblay commença ses études musicales à l'école Vincent d'Indy de Montréal (1967-1969), puis aux conservatoires de Montréal (1969-1970) et de Québec (1971-1972). Il fit ensuite deux

stages au conservatoire de Nice et à celui de Paris (1974-1975). Actuellement, M. Tremblay mène deux carrières parallèles: celle de compositeur et celle d'enseignant. Cette double vocation l'a mené à rédiger un manuel d'éducation musicale.

Le catalogue des oeuvres de ce compositeur est très varié et ne se limite pas à un seul genre de musique, loin de là. Ses oeuvres comprennent de la musique pour grands orchestres (*Les Petites Danses de la lumière*, jouée pour la première fois en 1972 par l'Orchestre symphonique de Québec sous la direction de Pierre Dervault), des ensembles variés (*Et la nuit devint lumière*, oeuvre commandée par l'ensemble Melzer de Paris, *Défi et Évolution*, quatuor à corde, *Mutation II*, 12 instruments plus chant), des chants (*Recueil de mélodies*, *Le Mardi gras*, chanson thème d'une émission de Radio-Canada), de la musique de scène (*Molière en Nouvelle-France*), et de la musique de film (*Couloir*, *Pas de Jeux sans soleil*).

M. Tremblay travaille en ce moment à une danse, *Cérémonie de Mardi Gras*, et à un opéra, *Adrien Goliathe*, qui raconte l'histoire d'un surhomme.



Marius Tremblay devant le synthétiseur qui lui permet de faire des montages.

Choralies internationales à Moncton

Plus de 2 000 choristes adultes et quelque 500 jeunes chanteurs francophones du Canada, de Belgique, de France et de Suisse sont attendus au Nouveau-Brunswick cet été. Ils participeront aux cinquièmes Choralies internationales du Canada, à Moncton, sous le thème *Viens voir l'Acadie*.

Le spectacle d'ouverture des choralies aura lieu le 11 août, le concert de clôture le 18 août. Ces choralies s'ajoutent à la fête du 375^e anniversaire de l'Acadie.

Les Pissenlits de Montréal en URSS et en Suisse

Une troupe montréalaise, le *Théâtre national pour enfants les Pissenlits*, présente jusqu'au 15 juin une de ses productions, *Gulliver*, dans trois villes de l'Union soviétique: Tbilissi, Odessa et Moscou. Auparavant, le Théâtre avait inauguré, le 21 mai, le premier Festival international de théâtre pour enfants à Genève (Suisse). Il y aura 13 représentations de *Gulliver* en URSS et quatre à Genève.

La tournée de trois semaines en URSS est organisée dans le cadre du programme d'échanges mis sur pied pour 1978 et 1979, en vertu de l'Accord général de 1971 sur les échanges entre le Canada et l'URSS; le programme prévoit l'échange de trois groupes artistiques dans le domaine des arts d'interprétation.

Le Théâtre des Pissenlits a vu le jour en 1967, au lac Saint-Jean (Québec), grâce à son directeur artistique actuel, M. Jean-Yves Gaudreault. Son objectif est de divertir les enfants et d'éveiller chez eux le goût du théâtre. Durant ses 11 années d'existence, le Théâtre a produit 11 pièces et a donné 2 712 représentations devant plus d'un million de spectateurs, au Canada et aux États-Unis. Cette tournée est la première faite en Europe.

Gulliver est l'adaptation du fameux récit de Jonathan Swift, *Les Voyages de Gulliver*. Gulliver, clown triste et "chaplinesque" cherche le bonheur mais ne sait pas que le vrai contentement réside non pas au loin mais dans le coeur.

L'auteur de la célèbre pièce *La Sagouine*, Antonine Maillet, a reçu un doctorat en droit honorifique de la faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta le 4 mai 1979.

Nouvelles brèves

L'équipe féminine canadienne de hockey sur gazon a remporté, le 20 mai dernier, le tournoi des quatre nations qui s'est disputé à Madrid.

Selon une étude faite à la Station fédérale de recherche de Lethbridge (Alberta), les bestiaux qui reçoivent suffisamment de vitamine A dans leurs aliments résistent mieux aux parasites. A la suite d'expériences faites avec des moutons, il semble que la vitamine A stimule le système immunitaire de l'animal. Les recherches portent à présent sur la relation entre ce système et la résistance au barbin.

La Direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles du Québec a publié une grammaire esquimaude sous le titre *Inuktituorutit-grammaire purement esquimaude*. L'ouvrage est divisé en trois parties, la première s'adressant aux personnes qui commencent l'étude de la langue esquimaude.

Au cours des cinq prochaines années, le Canada et Israël aideront la République dominicaine à établir une importante ferme laitière. Cet accord constitue, pour l'Agence canadienne de développement international, la première entente trilatérale suivant laquelle le Canada et Israël participeront à un programme d'aide à un pays en voie de développement. Le Canada prévoit dépenser plus de \$3 millions, en particulier pour l'achat d'équipement et de vaches Holstein. Israël, qui a une longue expérience dans l'agriculture en terrain aride, apportera son appui technique.

Cette année, l'Association canadienne d'éducation tiendra son congrès à Winnipeg (Manitoba) du 26 au 28 septembre. Le thème sera: *Faire mieux avec moins. Moyens créatifs de traiter la décroissance scolaire*.

Le ministère de la Santé de l'Ontario a dû livrer d'urgence, le 17 mai, à Carleton Place (près d'Ottawa), des vaccins contre

la rage pour sauver un homme qui, durant son sommeil, avait été mordu par une chauve-souris enragée.

Un nouvel hebdomadaire a été mis en circulation au Canada: *Présent Témiscouata*. Son tirage s'établit à 9 500 exemplaires et il couvre la région comprenant les comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski, au Québec. Son rédacteur est M. Marc Plourde. Adresse: 147-B rue Commerciale, Cabano, Québec, Canada, G0L 1E0.

La Fédération canadienne des enseignants organise un programme de visites aux sièges de l'OTAN, de l'OCDE et de la CEE. Les visites auront lieu du 29 au 7 octobre.

Selon un document de l'Office de tourisme du Canada, intitulé *Rapport d'une étude comparative: vacanciers et population canadienne en 1977*, les habitants de la Colombie-Britannique ont le taux de départ en vacances le plus élevé du Canada (70,3 p.c.) et les provinces de l'Atlantique le taux le plus faible (43,4 p.c.). La moyenne nationale s'établit à 56,4 p.c.

La Bibliothèque nationale du Québec a acquis récemment 69 incunables (période allant de 1 450 à 1 500) et 115 post-incunables (période allant de 1 500 à 1 550). Cette collection appartenait à la Bibliothèque antonienne des Pères franciscains de Québec.

En 1981, la petite localité de Grondines (Québec) célébrera l'établissement plus que tricentenaire des familles Hamelin-Grondines-Laganière. Pour souligner cet anniversaire, la localité veut organiser un grand rassemblement des familles Hamelin, Hamelin dit Grondines, Hamelin dit Laganière. Le comité d'organisation souhaite entrer en relations avec tous les membres de cette grande famille. Adresse: M. Jean-Guy Sauvageau, prêtre, Comité "300" des familles Hamelin-Grondines-Laganière, Grondines (Port-neuf), Québec, Canada, G0A 1W0.

En 1978, le Canada a été l'hôte de 2 195 congrès. De ces réunions, 1 726 réunissaient des Canadiens, 352 des Américains et 117 étaient des congrès internationaux.

D'après des chiffres préliminaires communiqués par la Société centrale d'hypothèques et de logement, les mises en chantier au cours du mois d'avril, compte tenu des facteurs saisonniers, représentaient un taux annuel de 194 000 logements pour toutes les régions. Le taux définitif pour le mois de mars était de

203 400. Le nombre réel de logements commencés au cours du mois d'avril dans les régions urbaines s'est élevé à 11 055 soit 12 p.c. de moins que le total de 12 617 enregistré pour le même mois de l'année précédente.

Le ministre québécois des Affaires culturelles a autorisé le versement d'une subvention de \$41 200 à la Société de musique contemporaine du Québec, organisme à but non lucratif qui a pour objectif de promouvoir la diffusion de la musique contemporaine.

Le Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures d'Agriculture Canada consacra \$183 000 au développement de l'industrie canadienne de l'asperge.

Message du premier... (suite de la p. 2)

élément clé du développement des relations politiques, économiques, scientifiques et technologiques du Canada avec l'Europe. L'Alliance a fait en sorte que le Canada et les États-Unis entretiennent un vif intérêt pour les affaires européennes, ce qui illustre bien l'interdépendance existant entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Elle a aussi fourni au Canada l'occasion de consulter régulièrement 14 autres pays (dont huit des neuf membres de la Communauté européenne) sur une série de questions d'ordre politique et militaire.

Les chefs d'État et de gouvernement se sont rencontrés les 30 et 31 mai 1978 à Washington à l'occasion de la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord. L'étude des tendances à long terme des relations Est-Ouest, qui avait été décidée un an plus tôt à Londres, a confirmé le bien-fondé des buts de l'Alliance qui sont d'assurer la sécurité et de rechercher la détente. Les leaders de l'OTAN ont endossé les objectifs du Programme de défense à long terme mis de l'avant par leurs ministres de la défense respectifs et ont noté avec satisfaction les améliorations apportées par l'OTAN à la planification préalable de défense grâce à un programme de modernisation et à une planification intégrée des activités de défense. Par ailleurs, ils ont convenu que l'approvisionnement en matériel de défense requiert une coopération étroite au plan de la production et se sont félicités des dispositions prises depuis la réunion de Londres pour intensifier le dialogue transatlantique sur le partage de la production.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.